P E N C R A N *infos* JUILLET - AOÛT 2014 N°128

Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr

L'équipe municipale vous souhaite de

bonnes vacances !!!

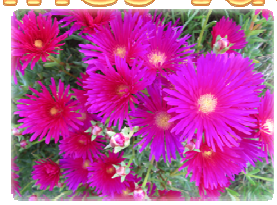

et vous donne rendez-vous en septembre !

*Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet **www.pencran.fr***

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Sacha, Bryan, Pascal MARTIN, 10 rue des Korrigans, né le 13 juin
Mariage : Céline MÉVEL et Fabien LE BIHAN, 10 rue des noisetiers, le 7 juin

URBANISME

Permis de construire accordés :
M. et Mme MORVAN, 2 Coat Gueguen, extension de l'habitation
Commune de Pencran, Keranna, bâtiment modulaire pour les services techniques

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :
M. BOULIC Fabien, 1 Coat Gueguen, remplacement de la toiture
Mme BERNICOT Marie-Françoise, Kernevez, remplacement portes et bardage du hangar
Commune de Pencran, Gorrequer, pose d'un grillage autour du château d'eau

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :
Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement
Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux
Guylaine SENE : enfance, jeunesse
Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS
Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi :
9h – 12h

***Attention !* Durant l'été, il n'y aura pas de permanence les samedis du 12/07 au 23/08 inclus.**

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03
Urgence Assainissement :
02 77 62 40 09 (SAUR)

Information - coupure d'eau

En raison de travaux sur le château d'eau, une coupure d'eau est prévue **mercredi 2 juillet** à partir de 13h30.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 27/05/2014.
Nitrates (NO3) : 23 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet.

Plan canicule

Le plan canicule est activé dès maintenant et jusqu'à la fin de la saison estivale pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour les personnes handicapées de 60 ans et plus, vivant à leur domicile. Un registre est ouvert à cet effet en mairie.

Défibrillateurs

2 défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :
- sur la façade de la mairie
- dans les vestiaires du terrain de sports (accessible aux heures d'ouverture)

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **juillet / août 1998** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.
Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

RISQUE DE DÉPART DE FEUX
Appel à la vigilance

Les conditions climatiques actuelles dans le département rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

RAPPEL :
- ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels.

La protection de chacun dépend de l'attitude de tous.

Dates à retenir :

- 20/07 : Etape de la Ronde Finistérienne, départs 13h45 et 15h30 au niveau de la Sofimat
- 06/09 : Municipalité - Forum des associations, salle de sports, de 10h à 12h30.

Attention ! Les articles pour le Pencran Infos du mois de septembre sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie@pencran.fr) pour le 11 août 2014.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 17 juin 2014

C. VERET, excusée, a donné procuration à C. HOURCQ.
Secrétaire : M. PRONOST.

Subventions 2014

Le montant total des subventions atteint 26 299 €. Elles sont réparties comme suit (tableau ci-dessous). Pour : 17.
J-C. LARVOR et Y. PINVIDIC, membres du bureau de certaines associations, ne prennent pas part au vote.

Thème	Nom de l'association	2014
Sport à Pencran	USP	1 860
	USP subv. except. tournoi des jeunes	250
	GYM CLUB	500
	ALP tennis de table / badminton	570
	ALP subv. except. tennis de table / badminton	160
Education	APE	2 160
	Ecole publique	450
Vie sociale à Pencran	Les Amis de la Colline	380
	Association Pencran Animations Festivités (APAF)	600
	APAF subv. except. Ronde Finistérienne	1 000
	Les Sentiers de Pencran	710
	Association de chasse La Pencranaise	340
	FNACA (anciens combattants)	80
	Génération Espoirs Tillouguite	90
	La Compagnie des Doudous	200
	La Compagnie des Doudous subv. except. (création)	500
Personnels	Amicale des Agents Territoriaux du Pays de Landerneau	3 294
Vie sociale extérieure	ADMR	360
	Les Petites Canailles	240
Ecoles privées	Saint Julien (34)	5 100
	Sainte Anne (19)	2 850
150€/élève	Saint Nicolas (3)	450
	Notre Dame du Tromeur (10)	1 500
	Sainte Nonne - Dirinon (3)	450
	AEP Skol Diwan - Landerneau (3)	450
Sport et culture	Pays Landerneau Athlétisme	50
	Elorn Handball	120
10€/jeune de moins de 20 ans	Ploudiry Handball	20
	Rugby	30
	Tennis Club Landerneau	70
	EOL Basket Landerneau	220
	Activité physique de l'Enfant	40
	MPT	20
Agriculture	Association Agric. Bassin Versant de l'Elorn	130
Santé	An Elorn (maison de retraite)	80
	Amicale Donneurs de Sang LDN	80
	Croix d'Or (alcoolisme)	40
	Vie Libre (alcoolisme)	40
Handicap	ADAPEI (handicapés mentaux)	40
	IMC 29 (infirmes moteurs cérébraux)	40
	Association Treizerien (Club de la Pierre de Lune)	40
	Association France Alzeihmer 29	80
	Les Papillons Blancs	80
Aide humanitaire	Croix Rouge	40
	Les Restaurants du Cœur	40
	Secours Populaire	40
	Secours Catholique	40
Autres	Association des Maires et Anciens Maires	180
	AMRF Association des Maires Ruraux	95
	Subv except. AR REDADEG	100
	TOTAL SUBVENTIONS	**26 299**

Tarifs municipaux

Sur proposition de la commission Finances, certains tarifs communaux ont été modifiés. La grille tarifaire est consultable en mairie ou sur le site pencran.fr, rubrique « La mairie communique ». L'ensemble des tarifs est approuvé à l'unanimité (19).

Convention d'assistance technique voirie et infrastructures avec la Communauté de Communes

Par délibération du 16/12/2013, la CCPLD a décidé d'étendre ses missions d'assistance aux communes et syndicats de son territoire dans le domaine de la voirie et des infrastructures : préparation des programmes de travaux d'entretien, suivi de travaux et établissement d'un diagnostic général de voirie, missions spécifiques en lien avec la gestion de la voirie communale.
Dans ce cadre, elle apporte une assistance à la commune de Pencran pour les opérations de voirie communale à travers son marché à bons de commande.
Le conseil municipal décide d'approuver le projet de convention avec la CCPLD dans le domaine de l'assistance technique voirie et infrastructures. POUR : 19.

Aliénation de chemins ruraux à Kerbalanec et Runaher : mise à l'enquête du dossier d'aliénation

Certaines sections de chemins ruraux ont perdu leur utilité pour la circulation publique, notamment à Kerbalanec (parcelle A 3179) et Runaher (parcelle B 1474). Un riverain ayant demandé leur acquisition, le conseil municipal décide de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces sections de chemins ruraux, de demander à l'agent chargé de l'urbanisme de constituer le dossier de l'enquête publique, de charger M. le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à cette procédure. POUR : 18 (*Y. PINVIDIC ne prend pas part au vote).*

Régularisation d'une emprise du domaine public sur des parcelles privées, route de Keranhoat

S. HERVOIR informe le Conseil qu'une emprise du domaine public sur 2 parcelles privées n'a jamais été régularisée à Keranhoat. Il s'agit des parcelles cadastrées AH n°71 de 210 m² et AH n°73 de 325 m². Les propriétaires ont donné leur accord pour une cession gratuite de ces parcelles à la commune.
Le conseil municipal décide d'acquérir à titre gracieux ces parcelles, de les intégrer dans le domaine public communal et d'autoriser le maire et le 1er adjoint à signer tout document nécessaire à cette régularisation ainsi que l'acte administratif dont l'établissement sera confié au service foncier de la CCPLD. POUR : 19.

Dénomination de la rue du lotissement « Les Hauts de Kermaria »

S. HERVOIR propose au conseil municipal de délibérer sur le nom de la rue en impasse du lotissement « Les Hauts de Kermaria » et indique que la commission urbanisme propose le nom suivant : « Impasse Victor Ségalen ». POUR : 19.

Projet Educatif Territorial (PEDT)

S. HERVOIR et G. SENE font un résumé de la réunion du Comité de pilotage du 16 juin 2014 qui a travaillé sur le PEDT.

Tarifs des séjours d'été

HUELGOAT – du 15 au 18 juillet 2014

Mini-séjour de 4 jours au camping. Le conseil municipal décide de fixer les tarifs comme suit : QF 1 = 80 € ; QF 2 = 90 € ; QF 3 = 100 € ; QF 4 = 110 € ; Extérieur = 125 €. POUR : 19.
NB : au vu des inscriptions au 17/06, le reste à charge de la Mairie serait de 270 €.

TELGRUC – du 4 au 7 août 2014

Mini-séjour de 4 jours au camping de la base nautique de Telgruc. Le conseil municipal décide de fixer les tarifs comme suit :
QF 1 = 100 € ; QF 2 = 115 € ; QF 3 = 130 € ; QF 4 = 145 € ; Extérieur = 160 €. POUR : 19.
NB : au vu des inscriptions au 17/06, le reste à charge de la Mairie serait de 500 €.

Aire de skate-park à Keranna

La commune souhaite installer un skate-park sur l'aire de loisirs de Keranna. Le cahier des charges, approuvé par les commissions enfance-jeunesse et urbanisme, est confié à la commission voirie pour le suivi de l'opération.
Le conseil municipal décide de donner son accord pour lancer

CONSEIL MUNICIPAL

l'appel d'offres et autoriser le Maire à signer le marché à intervenir. POUR : 19.

Modification du tableau des effectifs

Avec la réforme des rythmes scolaires, la commune doit revoir l'organisation de ses effectifs pour les activités liées à la gestion de l'ALSH et la gestion des temps d'activités périscolaires. Jusqu'au 31/08/2014, l'animation de l'ALSH se fera avec la Maison pour Tous de Landerneau. A compter du 01/09/2014, un poste de direction de l'animation sera créé et regroupera ces deux missions afin de garantir la cohérence globale du fonctionnement de l'animation sur la commune.

Le conseil municipal décide de créer un poste de direction de l'animation, de modifier le tableau des effectifs en conséquence et d'inscrire au budget les crédits correspondants. Pour : 19

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal soumet à M. le Directeur des Services Fiscaux une liste de 24 noms dressée par catégorie, en vue de la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs.

Tirage au sort des jurés d'Assises

Le tirage au sort a désigné les personnes suivantes :
Camille Marie LE MEUR, 14 Lesmoualc'h Bras ; Ludovic LAOT, 5 Impasse des Tilleuls et Yvette PELLE épouse LE DREO, 6 rue Eric Tabarly.

Compte-rendu des commissions

S. HERVOIR - Aménagement du bourg :
L'étude est désormais rendue. Le conseil prend acte de ce travail.

Y. PINVIDIC - Office National des Forêts :
Les coupes de bois à Kerloïs sont prévues pour l'automne prochain.

G. SENE - Jardin d'Enfants :
Le poste de direction est toujours vacant et un recrutement est de nouveau en cours.

J. CRENN - Entretien des locaux :
Un poste à mi-temps est à pourvoir. Une réorganisation en interne est en cours de réflexion avant de lancer un recrutement externe.

Y. PINVIDIC - Groupement Syndical Forestier :
Retour sur la dernière réunion par Yvon PINVIDIC.

JC. LARVOR - Incident à l'école, classe des petites sections :
Un composant électrique s'est échauffé et a provoqué une apparition de fumée le 2 juin dernier. Les enfants ont été évacués calmement et installés provisoirement quelques jours en salle Argoat, le temps de vérifier et modifier l'installation électrique.

Compte-rendu complet consultable en mairie ou sur pencran.fr

Séance du 20 juin 2014 - Elections sénatoriales

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 28 septembre 2014. Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 juin à 18h sous la présidence de Jean CRENN, maire, pour l'élection des délégués du conseil municipal aux élections sénatoriales. POUR : 19.

Ont été élus comme délégués titulaires : Jean CRENN, Guylaine SENE, Stéphane HERVOIR, Annick JAFFRES, Jean-Claude LARVOR.
Ont été élus comme délégués suppléants : Evelyne MASCLEF, Jacques LE FUR, Céline HOURCQ.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Bricolage / jardinage
HORAIRES AUTORISÉS
En semaine : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 19h
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

CCPLD - Collecte des ordures ménagères et des recyclables

Le calendrier de collecte pour la période allant de juillet à décembre 2014 est à disposition en mairie ou téléchargeable sur pencran.fr (rubrique Environnement).

Information - DECHETERIES

L'aire de déchets verts sur la commune se situe sur la VC1 (route de La Roche-Maurice), entre Rosquelen et Keroullé. Elle est publique et ouverte 24h/24 et 7j/7.

RAPPEL :

Entrent dans la catégorie des déchets verts les tontes de pelouses, les tailles de haies et les **déchets d'élagage d'un diamètre inférieur à 7 cm de diamètre**.

Les déchets végétaux doivent être exempts de sacs plastiques et autres éléments qui peuvent compromettre la qualité du compost. Les usagers sont invités le cas échéant à récupérer leurs emballages.

Pour les autres déchets, deux déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (horaires d'été) à Plouédern et Daoulas.

Chèque sport

La Région Bretagne lance l'opération "Chèque sport" pour la saison 2014-2015, opération qui encourage la pratique sportive auprès des **jeunes âgés de 16 à 19 ans**. Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une **aide de 15 €**, offerte par la Région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne. Pour la saison 2014/2015, les jeunes nés en 1996, 1997, 1998 et 1999 peuvent retirer dès maintenant et jusqu'au 30 avril 2015 leur chèque sur le site de la région et le faire valoir auprès des 2600 clubs partenaires.

Pour télécharger le chèque :
http://www.bretagne.fr/internet/jcms/prod_219434/beneficiez-du-cheque-sport?lg=fr

De la fumée sans feu…

Lundi 2 juin, un dégagement de fumée, provoqué par la fusion d'un condensateur de luminaire, s'est produit dans la classe de Petite Section de Marie LE HENO. L'enseignante et Sylvie PETIT, ATSEM, ont alors déclenché l'alarme incendie et fait sortir les enfants dans la cour.

Les pompiers et les gendarmes se sont déplacés et ont constaté que tout était bien rentré dans l'ordre. Une entreprise est venue recontrôler l'installation, vérifiée en 2012 par la commission de sécurité, et changer le luminaire. Dans ce laps de temps de quelques jours, la classe des PS s'est déroulée dans la salle Argoat.

Jardin d'Enfants

Bientôt les grandes vacances !
Emma, Marion, Eden, Inès, Théo, Joy et Eva sont allés durant plusieurs matinées à la rencontre de Marie, la maîtresse, Sylvie, l'Atsem et des copains et copines de la classe de petite section, accompagnés d'un membre de l'équipe du Jardin d'Enfants.
Durant ces matinées d'adaptation, les « futurs élèves » ont participé à différents ateliers (peinture, pâte à modeler, gommettes, rondes…), et joué dans la cour de récréation, où ils ont pu retrouver les grands frères et grandes sœurs...
Cette semaine, ils ont participé à leur dernière matinée d'école et ont tous trouvé l'école « trop chouette » !

Le Jardin d'Enfants est à la recherche de vêtements pour enfants de 2 à 4 ans : tee-shirts, culottes filles et garçons. Merci.

ALSH

Les enfants de la Passerelle tissent des liens

Les artistes du Kollectif A2 sont venus à la rencontre des enfants de l'Accueil de Loisirs de Pencran pour leur proposer un projet de grande envergure : préparer la décoration du prochain festival Kann Al Loar.
Entre mesure, découpe et couture, les enfants se sont donnés à cœur joie pour préparer des immenses brochettes de fils.
A partir de tissus récupérés, les enfants ont créé les fils des bobines géantes qui seront visibles à partir du 10 juillet sur le site du Festival aux Jardins de la Palud.

VIE ASSOCIATIVE

Le 6e FORUM des ASSOCIATIONS de Pencran

aura lieu le samedi 6 septembre 2014 de 10h à 12h30 à la salle de sports.

La liste des activités et services proposés par la commune paraîtra dans le prochain bulletin.

Les Amis de la Colline

Le 28 mai a eu lieu la finale départementale de pétanque de Générations-Mouvement à Plouvorn. Quatre équipes de Pencran étaient qualifiées pour représenter le Secteur Bas-Elorn et trois sont rentrées dans les prix. L'équipe Gezegou - Marhadour - Sparfel a même rivalisé avec les meilleurs et s'est inclinée de 2 points seulement pour terminer 3e. Elle est donc éliminée pour la finale nationale à Port-Barcarès en Pyrénées-Orientales. Mais elle a hérité d'une coupe qui honore le club pour son faire-play. Félicitations à tous !
Le 5 juin s'est déroulé à Saint Thonan l'interclubs au cours duquel une équipe, le couple Tourbot, a gagné aux dominos 2 parties sur 4 avec 26 points. A la pétanque, 5 équipes représentaient Pencran. L'équipe Corre-Emily s'est bien défendue et a gagné le tournoi.
La sortie d'Automne est programmée le 5 septembre. Direction le Parc d'Armorique : visite d'une miellerie à Huelgoat, puis déjeuner. Après-midi : promenade en calèches. Inscription pour le 26 août.

Speed Racing Car 29 (SRCC 29)

Philippe TESSON a terminé la saison 2013 en remportant le trophée du BCT (Breizh Cross Tour). La saison 2014 a commencé avec deux victoires : Gomené et Saint-Jean-Brévelay.
Le prochain rendez-vous sera à Pleucadeuc (56) le 7 juillet. Neuf courses sont au programme pour cette saison.
Le SRCC 29 remercie l'entreprise OMS pour sa participation financière.

APE - Kermesse de l'école

Le soleil étant au rendez-vous, c'est dans la cour de l'école que la kermesse a eu lieu avec succès !
L'ensemble des membres de l'APE vous remercie pour votre participation que ce soit par le biais des manifestations organisées ou de la collecte de journaux. Celle-ci continue cet été à la mairie et à l'arc en ciel.
Nous vous donnons rendez-vous en septembre !

VIE ASSOCIATIVE

Courses cyclistes comptant pour la RONDE FINISTERIENNE
Dimanche 20 juillet

Le dimanche 20 juillet auront lieu à Pencran, **2 courses cyclistes** :

- une course réservée aux Cadets. Départ à 13h45 pour 10 tours d'un circuit de 5,4 kms
- une course réservée aux coureurs 1ère, 2e, 3e catégories, Pass-cyclisme et Juniors. Départ à 15h30 pour 19 tours de 5,4 kms soit 102,6 kms.

Ces deux épreuves comptent pour la Ronde Finistérienne qui est un challenge organisé de fin juin à mi-août dans le département, sur 9 épreuves pour les Seniors et 5 épreuves pour les Cadets.

Les courses sont organisées par l'association « Pencran Animation Festivités » et le contrôle technique est assuré par l'Etoile Cycliste de Landerneau.

L'entrée est gratuite et le spectacle sera assuré par les meilleurs coureurs cyclistes bretons.

Le circuit de 5,4 kms sera sécurisé et la circulation devra se faire uniquement dans le sens de la course de 13h à 19h suivant les arrêtés pris par la Mairie et la Sous-Préfecture.

Le départ aura lieu face aux Etablissements SOFIMAT à Keravel. Le course passera par le bourg, route de la fontaine, Lesmoualc'h, Bodron, la Croix Neuve, et retour à Keravel.

Merci de prendre vos dispositions. Les chiens devront être attachés ou tenus en laisse.

USP

Le jeudi 29 mai se tenait à Pencran la 4e édition du rassemblement des jeunes U7-U8-U9.

Durant toute la journée, 89 bénévoles ont œuvré pour accueillir les 70 équipes venues des 4 coins du Finistère-Nord et faire de cette journée un beau moment de convivialité.

Bravo à Lionel, chef d'orchestre d'une manifestation une fois de plus saluée par tous les dirigeants, pour la qualité de l'organisation.

Cerise sur le gâteau : nos jeunes pousses ont eu le droit à une photo souvenir avec Johann RAMARE, capitaine du Stade Brestois 29.

Comme chaque week-end de la Pentecôte, Dirinon organisait les 7 et 8 juin son tournoi international de football.

A cette occasion, les familles des joueurs de l'USP hébergeaient les U11 de Bordeaux et les U13 de Tchernomorets (Ukraine).

Pour clôturer ce séjour et parfaire l'accueil de ces joueurs venus d'ailleurs, l'équipe dirigeante du club avait organisé le dimanche soir un apéritif dînatoire accompagné de grillades. Une 3e mi-temps d'échanges appréciée de tous, et l'occasion pour les enfants de prolonger la partie.

La Compagnie des Doudous

L'association d'assistantes maternelles « La Compagnie des Doudous » a organisé une tombola pour financer ses activités qui démarreront à la rentrée prochaine.

Un grand merci aux parents de nous avoir aidés à la vente des billets et aux nombreux pencranais qui nous ont soutenus dans notre démarche.

Le 1er lot : une station d'accueil a été gagnée par Marjorie Cahéric de Guipavas.

Création de l'association de co-lotis du lotissement Les Garennes

Mercredi 21 mai, à la salle polyvalente de Pencran, les habitants du lotissement des Garennes ont créé l'association syndicale des propriétaires. Cette association sera, dans un premier temps, chargée d'assurer la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs du lotissement avant leur transfert à la commune.

La municipalité représentée par le maire, Jean Crenn, et le premier adjoint en charge de l'urbanisme, Stéphane Hervoir, a confirmé que l'éclairage public était déjà pris en charge par la commune. Le maire a en effet estimé que les retards administratifs ne devaient pas pénaliser quelques Pencranais et les priver d'un minimum de sécurité, notamment celle des enfants se rendant à pied à l'école. Il reste à ERDF à procéder aux opérations nécessaires.

Les habitants du lotissement se sont inquiétés d'un éventuel non transfert de l'entretien des réseaux à la commune. Ce transfert se fera, a indiqué le maire, lorsque les logements locatifs seront construits (2016 ou 2017) et que tous les travaux seront achevés et conformes au permis d'aménager.

L'association s'est dotée d'un bureau composé de Sylvie Le Gall, vice-présidente, de Maryline Goascoz, secrétaire, et Solange Schmitt, trésorière.

VIE ASSOCIATIVE

Les Sentiers de Pencran

La traditionnelle randonnée de Pentecôte s'est déroulée le 9 juin. 120 marcheurs ont participé à cette 15e édition. Chacun à son rythme a pu apprécier le travail d'entretien réalisé par les membres de l'association, sur les différents circuits proposés (de 6,5 km à 11 km). Cette année, petite innovation, une halte rafraîchissante programmée à la Fontaine, a permis de faire découvrir ce lieu magnifique restauré après les inondations du début d'année. Après deux heures de marche pour les plus téméraires, tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un bon casse-croûte. Rendez-vous pris pour l'année prochaine, lundi 25 mai 2015.

Amicale Laïque Tennis de table - Badminton

Fin de saison

Le 24 mai a eu lieu le dernier tournoi jeunes de tennis de table de la saison à Bourg-Blanc. Tous les jeunes de l'AL Pencran ont été récompensés pour leur respect et leur combativité au cours de ce cycle de 8 tournois (aller / retour). Encore un grand merci aux parents pour leur aide tout au long de la saison.

Assemblée générale

Elle s'est déroulée le 14 juin devant un public nombreux. Jean Crenn, maire, et Annick Jaffrès, adjointe chargée des associations, étaient présents. Le président de l'association, Jacques Rio, a exposé le bilan de l'année écoulée après un rappel des effectifs : 40 adultes et enfants au tennis de table et 30 enfants au badminton.

Activités de l'année - Tennis de table : engagements équipes en championnat Ufolep, participation au championnat régional Ufolep à St-Méen-le-Grand (février), participation au championnat national Ufolep à Brest (mai) et tournois interclubs. **Badminton** : tournois internes et interclubs.

Deux opérations viennoiseries ont été organisées pour permettre l'achat de matériel et financer les déplacements. Un partenariat avec l'équipementier Breizh Team a été conclu pour la réalisation des maillots du club.

Jacques Rio a ensuite présenté les comptes de l'Amicale qui sont équilibrés. Il a aussi rappelé les valeurs d'une Amicale Laïque : pratique d'un sport ou activité à un coût raisonnable. Une section Loisir pour adultes sera créée au Badminton la saison prochaine.

Le **nouveau bureau** a été élu lors de la réunion du 23 juin.

Président : Adam Greck (06 61 88 15 98), vice-président : Michel Chesnel, trésorier : Jacques Rio, secrétaire : Gaël Le Gallic.

Contact / communication : Thomas Boivin (06 38 38 50 04 - thomasboivin29@orange.fr). Membres actifs : Christine Corlobé, Daniel Kermarrec, Philippe Richard.

Le club tient à remercier chaleureusement les membres qui quittent le bureau : Marion Preince et Louis Nicolas (20 ans de participation).

Rendez-vous pour les jeunes ET les adultes, le 6 septembre au forum des associations pour les inscriptions !

Gym Club - assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le 19 juin à la salle polyvalente. Le nouveau bureau a été élu : présidente : Hélène PERON ; vice-présidente : Josiane DANGELSER ; secrétaire : Chantal LE MENN ; trésorière : Jocelyne ELIES.

Les inscriptions seront prises lors du forum des associations du 6 septembre de 10h à 12h30 à la salle de sports. Seront proposés les cours suivants : step (lundi de 19h à 20h), gym tonique (mercredi de 19h à 20h) et gym loisirs (jeudi de 10h30 à 11h30).

Cotisation : 65 € pour l'ensemble des cours. N'oubliez pas votre certificat médical précisant les cours envisagés.

VIE ASSOCIATIVE

Foyer Ty Menez

Quelques changements au foyer Ty Menez :

Le 16 mai, un après-midi festif était organisé au foyer Ty Menez, réunissant les résidents, le personnel et quelques élus de la municipalité, afin de marquer le départ de 11 résidents et 15 salariés vers le foyer Pen Ar C'hoat à Guilers.

En effet, les locaux actuels du foyer Ty Menez ne permettaient plus d'accueillir dans de bonnes conditions les 32 résidents du foyer de vie et les 4 résidents du service accueil de jour.

L'ouverture d'un nouvel établissement de l'association DON BOSCO à Guilers a été l'occasion pour plusieurs d'entre eux de s'installer dans un bâtiment neuf, plus confortable et plus proche des commodités urbaines. Ce déménagement a également permis à plusieurs d'entre eux de se rapprocher géographiquement de leurs familles et proches, sur le secteur de Brest.

Ainsi, depuis le 5 juin, le Foyer Ty Menez compte 21 résidents en internat, 4 en accueil de jour, et des réaménagements de locaux sont à l'œuvre pour faciliter et rendre plus confortable la vie quotidienne des résidents et du personnel.

Marilyne DOLL, responsable de service foyer Ty Menez.

PAROISSE

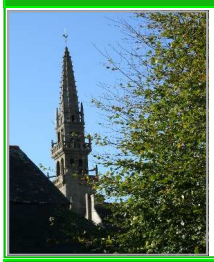

Ensemble paroissial Dirinon-Pencran

Le pardon de Saint Divy sera célébré à la chapelle de Lannuzel à Dirinon le dimanche 27 juillet prochain. La procession avec les bannières à 10h30 sera suivie de la messe solennelle.

Les inscriptions à la catéchèse et à l'éveil à la foi sont possibles dès maintenant. Pour tous renseignements, contacter Marie-Laure LE GALL, tél : 02 98 25 06 94.

L'ensemble paroissial sera présent au Forum des Associations le samedi 6 septembre à Pencran. Les inscriptions à la catéchèse pourront se faire sur place.

DIVERS

L'Ile aux Cheveux, salon de coiffure mixte

Le salon sera fermé pour congés du mardi 29 juillet au lundi 18 août 2014 inclus. Réouverture le mardi 19 août à 9h30.

Plusieurs prestations vous sont proposées telles que le forfait coloration (10 colorations + 2 offertes), la pose de vernis semi-permanent à un prix attractif, la carte de fidélité. En juillet, pour 2 produits achetés, un shampoing technique offert.

Fanny et son équipe vous souhaitent de bonnes vacances.

Contact : 02 98 85 17 47.

Croix Rouge de Landerneau

L'unité locale de Landerneau propose, dans sa zone d'activités, des **visites de courtoisie au domicile des personnes âgées ou isolées**, à compter du mois d'octobre.

L'objectif de l'action est de contribuer à la lutte contre la solitude et l'isolement des personnes âgées et/ou isolées.

Les personnes susceptibles d'être visitées sont âgées ou non, vivant seules ou en couple. Elles résident sur les communes de Landerneau, La Forest-Landerneau, La Roche-Maurice, La Martyre, Pencran, Ploudiry, Plouédern et Saint Divy.

Si vous connaissez des personnes isolées qui pourraient bénéficier de ces visites, contactez la Croix Rouge au 06 06 48 10 79, ou par mail ul-landerneau@croix-rouge.fr.

PERDU - TROUVÉ

TROUVÉ : petit chat noir (environ 3 mois).

PERDUS : Boucle d'oreille en forme de coccinelle, porte-clés « Produit en Bretagne », clé USB en forme d'esquimau en chocolat, téléphone portable factice, 2 clés avec porte-clés chaussure de foot.

CONTACTER LA MAIRIE

PETITES ANNONCES

- **Offres de baby-sitting** : GAYET Emmanuelle, 19 ans, permis B et 1er niveau de secourisme (06 73 70 48 43) et GAYET Françoise, 18 ans, permis B et expérience dans ce domaine (06 62 29 42 92).
- **Loue barnum** de dimensions 8x4m pour réceptions, fêtes et autres. Installation par nos soins. Contact : 06 09 26 24 21.
- Redonnez vie à votre jardin avec JARDIVEN, **jardinier pour particuliers**. Défrichages, labours, semis, plantations, tailles, tronçonnages, récoltes, nettoyages, rangements...
  Auto-entrepreneur agréé services à la personnes. Déductions fiscales sous conditions. Jean-Yves ABIVEN, 06 83 86 72 73.
- Femme expérimentée **cherche heures de ménage et/ou de repassage** sur Pencran/Dirinon. Paiement CESU.
  Contact : 02 98 80 33 69 ou 06 67 11 03 03.

Etape du tour de France de Renault 4 à Pencran le vendredi 27 juin

- Le 27/06 : arrivée à Pencran.
Trelliste (amateur de 4L) : Jean-Claude Larvor (176 km).
- Le 29/06 : **Exposition de 4L à 9h30 au parking du terrain de foot et départ à 10h** pour Pleumeur-Bodou (97 km). Trelliste: Jérémie Péron.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale
1/2 - De la Défaite à l'Occupation (1939-1942)

Le 1er septembre 1939, l'Allemagne nazie envahit la Pologne : c'est le début de la Seconde Guerre mondiale. La France déclare la guerre à l'Allemagne, mais attend l'attaque allemande. En mai 1940, la *Wehrmacht* envahie la France.

La défaite et l'arrivée des Allemands en Bretagne

L'avancée des troupes allemandes en 1940 est foudroyante et l'armée française est vaincue en quelques semaines. L'avancée de la *Wehrmacht* (armée allemande) déclenche un gigantesque exode. La population civile et militaire se réfugie dans le sud de la France mais aussi à l'Ouest. Il faut alors nourrir cette population apeurée (au moins 140 000 personnes pour l'Ille-et-Vilaine).

Le gouvernement français veut alors constituer un "réduit breton" et le général de Gaulle, alors sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, vient à Rennes le 12 juin 1940, pour organiser une éventuelle ligne de défense armoricaine. Ce "réduit" n'ayant pas vu le jour, les troupes allemandes envahissent rapidement la péninsule et le 19 juin 1940, ils font leur entrée dans Brest. Les soldats français auront payé de centaines de milliers de vie l'incapacité de leurs chefs à prévoir une guerre moderne. Des millions de soldats sont fait prisonniers. En 1940, 137 000 bretons se dirigent vers les *oflags* (camps pour officiers) et les *stalags* (camps pour les soldats et sous officiers) d'Allemagne.

Les débuts de l'Occupation en Bretagne

Le 22 juin, l'armistice est signé à Rethondes scellant l'écrasement de la France. Dès lors, partout, l'administration militaire allemande s'installe et chapeaute l'administration française. Pour décourager toute opposition, les autorités d'occupation ont annoncé par voie de presse et d'affiches, des condamnations à mort de résistants et des exécutions d'otages. Marcel Brossier, mécanicien, fut le premier fusillé en Ille-et-Vilaine, le 17 septembre.

Le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs

Victor Le Gorgeu

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et met ainsi un terme à la IIIe République et à la démocratie. Victor Le Gorgeu, alors sénateur-maire de Brest, ainsi que 6 autres élus bretons, dont Tanguy Prigent (tous du Finistère), font partie des 80 parlementaires qui le refusent.

La Bretagne, enjeu stratégique

Par sa position privilégiée, la Bretagne constitue un enjeu stratégique en raison de ses ports militaires, notamment Brest et Lorient. La zone côtière, sur une profondeur de 10 à 15 km est rapidement classée zone interdite : une autorisation spéciale est requise pour y circuler.

Pendant la bataille d'Angleterre, la Bretagne sert aussi de tête de pont d'une offensive allemande : dans la nuit du 14 au 15 novembre 1940, ce sont des bombardiers partis de Vannes, qui pilonnent la ville de Coventry.

Membres du PNB

La collaboration en Bretagne

Les partis collaborationnistes français ont été immédiatement rejetés par la population dans son ensemble, restant à l'état de groupuscules. Le parti le plus dynamique est le parti national breton (PNB). Il relève de la fraction d'extrême droite du mouvement breton et possède une forte idéologie pro-nazie. Mais leur importance est très limitée, d'autant plus que l'Eglise a condamné le mouvement.

Le pétainisme en Bretagne

Le Maréchal Pétain semble disposer d'atouts considérables dans cette province catholique, fortement marquée à droite avant-guerre. La politique familiale du régime de Vichy (symbolisée par la création de la fête des mères qui glorifie la femme au foyer) reçoit un écho favorable (et l'appui de l'Eglise). Les mesures prises en faveur de l'enseignement catholique ont aussi été plutôt bien accueillies. Le Maréchal est souvent écouté avec ferveur par les anciens combattants ("vainqueur de Verdun", il reste le symbole de la victoire de 1918).

La politique antisémite de l'Etat français est appliquée en Bretagne comme ailleurs. Dès le 10 décembre 1940, un arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine ordonnait la fermeture des entreprises juives. Les arrestations commencent en 1941. Dans les Côtes d'Armor, le nombre des Juifs recensés est passé de 208 (1940) à 49 (1942).

Brest, ville martyre

La ville du Ponant subit de plein fouet des bombardements britanniques qui tentent de détruire la flotte allemande basée dans la rade : à la date du 11 février 1942, alors que les croiseurs allemands quittent Brest, 300 civils sont morts sous les bombes et plus d'un millier d'habitations on été détruites.

En novembre 1942, les bombardements reprennent, confiés cette fois à l'aviation américaine qui cherche à atteindre la base sous-marine mise en chantier à partir du printemps 1941. Entre le 8 juillet 1940 et le 14 septembre 1944, Brest connaît 650 alertes et plus de 200 bombardements effectifs.

Base sous-marine allemande à Brest

L'importante présence militaire allemande à Brest suscite les premiers gestes de résistance spontanée : inscriptions vengeresses ou provocatrices faites à la hâte sur les murs, dépôts matinaux de bouquets ornés de rubans tricolores auprès du monument aux morts.

Les premiers actes de résistance

Le 18 janvier 1941, les autorités allemandes font savoir au sous-préfet de Brest et au maire qu'elles entendent "voir cesser des agissements tels que : applaudissements lors du survol d'avions anglais, affirmation dans le public que les dégâts causés provenaient exclusivement de la DCA et des bombes allemandes, etc."

La proximité de l'Angleterre explique la réception plus aisée de la BBC, émettant au nom de la "France libre et combattante". Les préfets rapportent en 1941 que la population, notamment urbaine, est "massivement intoxiquée" par la radio britannique. En avril 1942, le sous-préfet de Brest parle de "haine croissante de l'occupant" et à la fin de l'année, il évoque "l'occupantophobie des Brestois".

Recherches et rédaction : Stéphane HERVOIR.

A suivre : 2/2 - De l'Occupation à la Libération (1942-1945)

Nous sommes intéressés par des témoignages de Pencranais désireux de partager des souvenirs de la période 1939-1945 (vie quotidienne, souvenirs de guerre, etc).
Si vous le souhaitez, nous pouvons venir recueillir vos témoignages. Vous pouvez aussi déposer votre texte en mairie ou l'adresser par courriel à l'adresse : urbanisme@pencran.fr
Nous les publierons dans un prochain numéro du Pencran Infos.

La commission Info.